



Frontignan, le 16 janvier 2017

## **Compte rendu du Conseil d'Administration du 9 janvier 2017**

**Présents :** G. Chaput, R. Casses, D. Coquery, F. Herrera, D. Tsouladzé

**Absents excusés :** P. Fontaine, G. Forner, R. tant, M. Lidou.

**Début de la réunion :** 18 h 15

**Ordre du jour :**

### **1- Approbation du compte rendu de CA du 12 décembre 2016**

Aucune remarque n'étant formulée par les membres du CA avant sa diffusion, le compte rendu est validé.

### **2- Réunion avec la DREAL du 22 décembre 2016**

Représentants l'association, Gérard Chaput et René Casses font un résumé des discussions qui ont eu lieu lors de cette rencontre.

Les questions ont porté sur les principaux sujets de préoccupation du moment :

#### **HEXIS**

Suite à la réunion du CODERST (*Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques*) et après la signature de l'arrêté préfectoral de novembre 2016, ARZF demande la régularisation de la situation administrative de la 3<sup>e</sup> ligne de production et de l'augmentation du stockage de liquide inflammable. L'association fait remarquer également que la nature du solvant ne figure sur aucun des documents !

Dans cet arrêté, des recommandations sont aussi indiquées qui portent sur l'installation, prévu courant, 2017 d'un 2<sup>e</sup> incinérateur. ARZF insiste sur la garantie du respect des valeurs d'émission de COV et des contrôles systématiques pour prévenir les dysfonctionnements et mettre sous surveillance l'activité de la production.

#### **SAIPOL**

Nos représentants, ont à nouveau soulevé l'impact environnemental de cette entreprise et ont rappelé l'état des nuisances olfactives importantes qui a eu lieu cet été, avec des réactions de l'association et de la population de La Peyrade auprès des instances de surveillance et de la presse pour dénoncer cette situation. ARZF fait remarquer aussi la vétusté de certaines parties des installations de trituration des oléagineux qui, si elles étaient modernisées, devraient réduire les rejets dans l'atmosphère.

#### **Port de Sète**

Le concernant, ARZF évoque l'augmentation d'activité, notamment celle des matières en vrac qui ne sont pas arrosées régulièrement (*opérations de laquage*) afin d'éviter la propagation des poussières sur le quartier de La Peyrade et demande une intervention particulière sur cet aspect. En réponse le responsable de la DREAL indique que des contrôles sont effectués et que ceux-ci n'ont jusqu'à présent, pas détecté des anomalies de fonctionnement.

#### **GDH-BP**

Nos représentants interviennent principalement sur la question du vieillissement de ce site de stockage et de mouvements de carburant. Ils rappellent la situation d'urgence du remplacement du sea-line prévu en 2018 estimé à 20 M€ et l'incident sur une cuve qui s'est en partie effondrée lors d'un coup de vent.

Ils posent la question sur l'état réel de cette installation et la durée calculée par les experts de son maintien en activité ?

Sur tous ces aspects, la DREAL ne fournit aucun élément.

Concernant la création d'un comité de pilotage de suivi des travaux de dépollution du site Exxon Mobil, la DREAL maintient sa position de refus et indique que les contrôles de résultats (seuils de coupure : taux d'hydrocarbures restant dans les zones contaminées (5g/kg et 10 g/kg très saturées) se feront en fin de processus, l'état de la dépollution ne pouvant être jugé qu'une fois celle-ci achevée.

À la question sur les résultats des analyses (sols, eau et air) des terrains des particuliers et tout autour du site, la DREAL indique que ceux-ci ne seront connus qu'en début 2017.

À propos des tests 2016 effectués sur site, « Bio-Piles ou Bio-terres », et d'un projet de traitement biologique des hydrocarbures contenus dans les terres les moins polluées, ceux-ci n'ont pas à ce jour fait l'objet de conclusion des experts sur une faisabilité possible.

### **Fonctionnement des CSS (Comité de Suivi de Site)**

Un point a été fait permettant à l'association de rappeler la teneur des informations fournies durant ces réunions qui ne sont, pour certaines, pas à la hauteur des attentes et de l'exigence de transparence requise et indiquée dans les textes de références.

René Casses indique que sans surprise, les réponses aux questions restent le plus souvent en demi-teinte, que souvent le fond des sujets est évasif ce qui ne permet pas d'appréhender vraiment la réalité détenue par ce service d'experts de l'État (la DREAL). Il souligne par contre l'importance de continuer à solliciter cet organisme.

Dominique Coquery, affirme aussi l'importance de maintenir ces rencontres annuelles qui démontrent notre ténacité et la possibilité de faire remonter les préoccupations de la population portée par l'association.

Pour information et conclusion, Gérard Chaput renseigne les membres sur la nouvelle organisation de la DREAL qui se structure de la façon suivante :

- Entrepôt et traitement des COV
- Déchets
- Matériaux de carrières
- Seveso seuil haut, sites portuaires et sites pollués
- Installations classées (ICPE)
- Éoliennes, déchets inertes et contrôles des véhicules.

### **3- Préparation à la réunion de validation du PPI (Plan Particulier d'Intervention) de GDH-BP**

Gérard Chaput qui représentera l'association avec Georges Forner, souligne l'importance de ce document PPI (mesures et moyens des Plans d'urgence qui devront être testés dans des délais rapides).

Ayant préalablement participé au groupe de travail « Alerte des populations » ARZF fera connaître lors de cette réunion de validation du PPI du 10 janvier 2017 les propositions, les observations, les interrogations et les incompréhensions portées sur son contenu par le comité d'administration de l'association.

#### *INFO : sur le PPI*

*Ce document intervient à la suite du PPRT (maîtrise du risque à la source de l'entreprise GDH BP) et s'ajoute au POI de l'entreprise (Plan Opérationnel d'Intervention), à celui du PCS de la municipalité (Plan Communal de Sauvegarde) et du document d'information de la population (DICRIM).*

*La conjonction des actions édictées dans ceux-ci permettant de mettre en sécurité la population.*

*Le PPI intègre, tous les scénarios d'accidents possibles (incendies, explosions) susceptibles de sortir des limites de l'établissement industriel qui ont été identifiés par l'étude de danger du dépôt GDH réalisé par l'exploitant et validé par les services de l'État.*

*Il définit l'organisation des secours et des interventions visant à sauvegarder la population menacée par un accident si celui-ci s'étendait à l'extérieur de l'établissement.*

*Une zone d'application, des fiches qui informent sur les mesures qui doivent être prises par la population et d'autres sur les réflexes d'interventions des chaque entité responsable (exploitant, Préfecture, Municipalité, SDIS...) coordonnent l'ensembles des interventions et actions.*

Francis Herrera intervient pour marquer l'importance de ce processus qui s'inscrit vraiment dans les objectifs prioritaires de l'association, à savoir : la prévention des accidents, la protection et l'information de la population.

Un exemplaire de ce projet PPI (avant validation par arrêté préfectoral en 2017) est en communication sur notre site : [www.arzf.org](http://www.arzf.org).

#### **4- Fonctionnement du CA**

Le secrétaire informe les conseillers de la démission reçue par courrier de Christian Robquin membre du CA et secrétaire adjoint pour raison de santé. Il indique sa volonté de rester adhérent et fidèle aux convictions de défense de l'environnement et de protection de la population portées par l'association.

*Note : L'association recherche un remplaçant à ce poste de secrétaire adjoint afin de partager la charge de travail du secrétariat. Si vous souhaitez vous associer à cette tâche, contacter le secrétaire aux coordonnées indiquées ci-dessous.*

**Date du Prochain CA : 13 février** (même lieu, même heure).

La séance est levée à 20 h 30.

Le secrétaire : F. Herrera



*Le Président et les membres et du Conseil d'Administration d'ARZF, vous présentent leurs meilleurs vœux à l'occasion de cette nouvelle année.*

*Ensemble, agissons pour protéger notre espace de vie, des risques de toutes sortes.*